

N/REF : 3/03/2026 12H35 C:003224 I:04320

GUILLEMOT DIDIER

V/Appel du Mardi 03/03/2026 a 12H35

**19 LE HAMEAU DU CORMIER
35230 NOYAL CHATILLON S/ SEICHE**

IMMEUBLE : 19 CORMIER
19 LE HAMEAU DU CORMIER
35230 NOYAL CHATILLON S/ SEICHE

Rennes, le 27 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 19 HAMEAU DU CORMIER - MME GUILLEMOT 06 83 80 93 76

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAU EU
REGARD PLEIN DE GRAISSE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 03/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉBOUCHAGE RESEAU EAUX USÉES
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 310€ N°3689960 CMB

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl.21 a 40Kms	1	281,82	281,82

TOTAL H.T.	281,82
T.V.A. a 10,00%	28,18
TOTAL T.T.C.En EURO	310,00

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.